

La Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanca a décidé de maintenir le tarif de l'unité du deuxième semestre 2023 au premier semestre 2024.

	Collecte tous les 15 jours		Collecte toutes les semaines	
	Semestre 2 / 2023 01/07/2023 au 31/12/2023	Semestre 1 / 2024 01/01/2024 au 30/06/2024	Semestre 2 / 2023 01/07/2023 au 31/12/2023	Semestre 1 / 2024 01/01/2024 au 30/06/2024
Personne Seule	79,50 €	79,50 €	110,50 €	110,50 €
Couple / Résidence Sec	119,25 €	119,25 €	165,75 €	165,75 €
Famille	159,00 €	159,00 €	221,00 €	221,00 €

Il n'y aura donc pas d'augmentation de tarif entre le semestre dernier (S2/2023) et le premier semestre 2024.

Pour maintenir les tarifs actuels, la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanca a décidé l'arrêt de l'apport des tontes dans les 2 déchèteries (Ervy Le Chatel et Lagesse) à partir du 1^{er} Janvier 2024.

L'herbe est une ressource et la collecter en déchèterie entraîne des conséquences environnementales et financières. En 2022, ce sont 500 tonnes de déchets verts pour un coût de traitement de 37000€, en 2023 nous approcherons les 600 tonnes pour un coût avoisinant les 48 000€.

Plus de 50% de ce tonnage est un apport de gazon (tonte).

La tonte de votre jardin est une ressource.

TROUVEZ VOTRE SOLUTION !

Le paillage

Couvrir la terre nue de végétaux

- + Conserver l'humidité
- + Nourrir le sol
- + Limiter le développement des herbes indésirables

Déposer jusqu'à 2cm de tonte fraîche ou 10cm de tonte sèche

Le mulching

La tondeuse coupe finement l'herbe pour la déposer sur le sol. Le dépôt au sol peut se faire en tondant sans le bac.

- + Lutter contre la sécheresse
- + Enrichir le sol

Tondre tous les 7 à 10 jours en période de pousse pour plus de facilité

La prairie fleurie

Espace naturel fleuri

- + Préserver la biodiversité, notamment des insectes utiles au jardin (abeilles, coccinelles...)
- + Embellir son jardin

À mettre en place au printemps une seule fois, puis faucher tous les ans



AU 1^{ER} JANVIER 2024, ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE DES TONTES

dans les 2 déchèteries (Ervy Le Chatel et Lagesse)



Pour continuer à optimiser les coûts de traitement et donc réduire les déchets collectés, la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanca propose la vente de composteurs pour la gestion des biodéchets.

Ce composteur en bois de sera livré avec un bioseau et un guide de compostage. Le retrait de cet ensemble sera fait sur le site de Chaource, où une personne formée « Guide Composteur » vous donnera les explications pour bien démarrer l'aventure du compostage.



Le tarif de vente est fixé à **70 €**, la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanca fait bénéficier ses habitants d'un tarif d'achat groupé.

Pour réserver votre composteur, merci de retourner ce formulaire ci-dessous à la Communauté de Communes **avant le 31/01/2024** :

Siège
5 boulevard des Grands Fossés
10130 Ervy-le-Châtel
03.25.70.63.34

Bureau annexe
19 rue des Roises
10210 Chaource
03.25.40.06.76

Par mail :
environnement@cccva10.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Mail :

Oui je souhaite réserver un composteur, je m'engage à venir le chercher dès que celui-ci sera disponible

Vous serez contacté par téléphone dès réception de votre composteur pour planifier le retrait

Composition du foyer :

..... X Personne(s)